

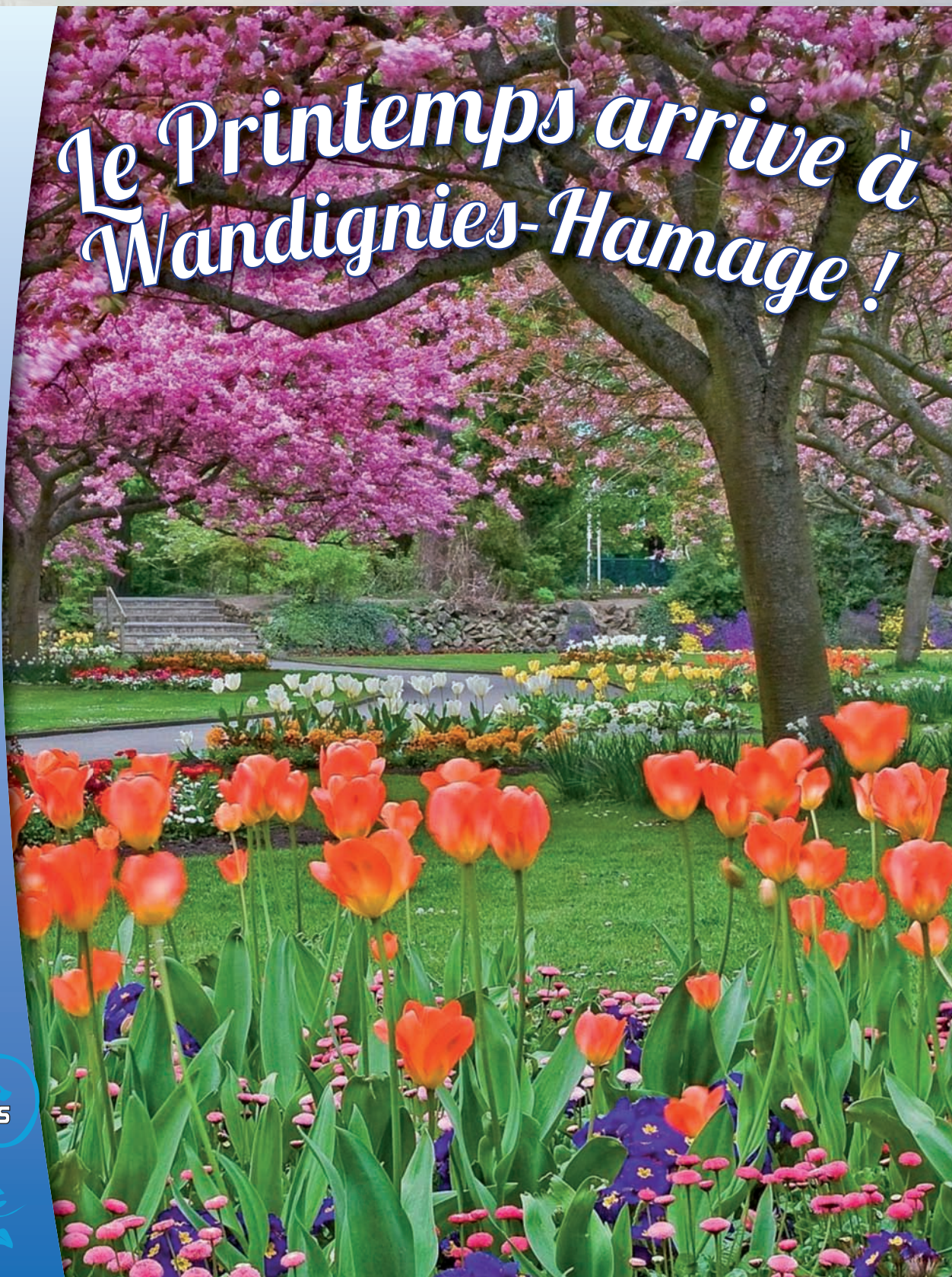


WANDIGNIES - HAMAGE

Sommaire

- P2**
Agenda Mars / Avril
- P3**
Le mot du Maire
- P4**
Compte-rendu du
Conseil Municipal
- P5**
vœux du Maire
- P6**
Fête des mères
- P7**
Information passeport
et carte d'identité
biométriques
- P8**
ENEDIS : Changement
de compteur
- P9**
La fibre de Nordnet
- P10**
Couleur Gospel
- P11**
Chasse aux œufs
Loto des enfants
- P12**
Associations
- P13**
Informations ch'tibouts
- P14**
Informations école
- P15**
Nature Science et nous
- P16**
Don du sang
- P17**
ADIL - CCCO
- P18**
Informations locales
- P19**
Petites annonces

*Le Printemps arrive à
Wandignies-Hamage !*



Le journal des
Wandinamageois

N°20
Mars / Avril
2018

Agenda

MARS

J 1	Aubin	Ramassage ordures ménagères	
V 2	Ch. le Bon		
S 3	Gwenolé		
D 4	F. des G. Mères		
L 5	Olive	Déchets recyclables et verre - Encombrants	
M 6	Colette		10
M 7	Félicité		
J 8	Jean de Dieu	Ramassage ordures ménagères	
V 9	Françoise		
S 10	Vivien	Ouverture de la pêche	
D 11	Rosine		
L 12	Justine		
M 13	Rodrigue		
M 14	Mathilde	Balayage des caniveaux	11
J 15	Louise	Ramassage ordures ménagères - Balayage des caniveaux	
V 16	Bénédictte		
S 17	Patrick	Repas de printemps LDW	
D 18	Cyrille		
L 19	Joseph	Déchets recyclables et verre	
M 20	PRINTEMPS		
M 21	Clémence		12
J 22	Léa	Ramassage ordures ménagères	
V 23	Victorien		
S 24	Cath. de Suède		
D 25	Rameaux	Changement d'heure +1h	
L 26	Larissa		
M 27	Habib		
M 28	Gontran	Ramassage ordures ménagères	13
J 29	Gwladys		
V 30	Amédée		
S 31	Benjamin	Chasse aux œufs et Loto APE	

Le calendrier des déchets pour le reste de l'année 2018 sera disponible la seconde quinzaine du mois de mars.

AVRIL

D 1	PÂQUES		
L 2	L. de Pâques		
M 3	Richard		
M 4	Isidore		14
J 5	Irène		
V 6	Marcellin		
S 7	J.B. de la Salle	Course Paris-Roubaix Challenge	
D 8	Julie	Course Paris-Roubaix	
L 9	Annonciation		
M 10	Fulbert		
M 11	Stanislas		15
J 12	Jules		
V 13	Ida		
S 14	Maxime		
D 15	Paterne		
L 16	Benoît-Joseph		
M 17	Anicet		
M 18	Parfait	Balayage des caniveaux	16
J 19	Emma	Balayage des caniveaux	
V 20	Odette		
S 21	Anselme		
D 22	Alexandre		
L 23	Georges	Début ALSH	
M 24	Fidèle		
M 25	Marc		17
J 26	Alida		
V 27	Zita		
S 28	Valérie		
D 29	Jour du Souvenir		
L 30	Robert		

VACANCES SCOLAIRES :

ZONE A BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON, POITIERS.

ZONE B AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, ROUEN, STRASBOURG.

ZONE C CRÉTEIL, MONTPELLIER, PARIS, TOULOUSE, VERSAILLES.

Le mot du Maire



Mesdames,
Messieurs,
chers Wandinamageois,

Vous êtes encore venus nombreux à la traditionnelle cérémonie des vœux et je vous en remercie; ce moment convivial au cours duquel, comme le veut la tradition, sont dressés le bilan de l'année écoulée ainsi qu'une présentation des projets de l'année 2018, a débuté par la superbe prestation musicale du groupe « No problem's jazz band ». La cérémonie fut en outre honorée de la présence du Président de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, de Vice-présidents et d'élus de communes voisines.

Les travaux d'aménagement de la halle à vocation sportive ont bel et bien démarré ; seules les intempéries pourraient compromettre le bon déroulement de ce chantier et sauf imprévu, cette salle devrait être opérationnelle à la prochaine rentrée scolaire.

L'enquête publique menée dans le cadre de la révision du PLU de la commune fut l'occasion de rappeler les Orientations d'Aménagement et de Programmation, c'est-à-dire la construction de logements aux abords des rues Jean Muraton et Robert Planchon, mais aussi celle d'un nouveau groupe scolaire et d'une médiathèque près de la mairie, pour lesquels la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement, le Département et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout ont été sollicités et déjà consultés dans le but de produire un avant-projet et de lancer l'étude.

Bien cordialement

Votre maire
Jean-Michel SIECZKAREK

Remerciements

Monsieur Jean Michel SIECZKAREK,
maire de Wandignies-Hamage
et Madame Marie-Hélène LÉCUTIEZ,
profondément touchés des marques de sympathie témoignées
lors du décès de leur maman,

Madame Eugénie SIECZKAREK

remercie toutes les personnes ayant assisté aux funérailles,
ainsi que celles qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.



Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 21 décembre 2017

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h sous la présidence de M. Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Étaient présents : M. Jean Michel SIECZKAREK - M. Marc PILLOT - M^{me} Marcelle BRASSART - M. Ludovic MARTIN - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - M^{me} Nathalie BRIQUET - M. Bernard DUJARDIN - M. Erich FRISON - M. Grégory DELASSUS - M. Martial HURLISIS - M^{me} Françoise LESUR - M^{me} Séverine MANCHE

Absents excusés : M^{me} Delphine VERDIERE-FOUCART ayant donné pouvoir à M. Jean Michel SIECZKAREK - M^{me} Valérie CONSIL

Absent : M^{me} Magdalena CARON-PISARCZYK

Délibérations : Le conseil municipal

A l'unanimité, a nommé M^{me} Marcelle Brassart secrétaire de séance.

A la majorité, par 2 voix contre (M^{rs} Hurlisis et Dujardin) et 11 voix pour (M^{mes} Lesur, Brassart, Manche, Verdrière-Foucart par pouvoir et M^{rs} Pillot, Martin, Kazmierczak, Dujardin, Frison, Delassus, Sieczkarek) a ratifié et adopté le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2017.

A l'unanimité autorise le maire à signer la convention d'hébergement GRDF avec installation de nouveaux compteurs et d'un concentrateur, afin de faciliter le relevé des consommations, pour une durée initiale de 20 ans.

A l'unanimité approuve le renouvellement de la convention de partenariat ayant pour objet l'adhésion au service Energie Collectivité, afin de poursuivre les actions menées conjointement par le SM SCot et la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Rapport d'activités 2016 du SIAVED
- Rapport d'activité 2016-2017 de l'AMF
- Présentation de l'entreprise choisie pour le TEPCV2
Annonce du choix de l'entreprise retenue pour les travaux de modernisation de l'éclairage public (après analyse par l'AMO/aide à maîtrise d'ouvrage ADEP représentée par M. Walaczek)
4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :
 - SME
 - SNEF
 - EIFFAGE
 - SATELEC
- Suite à la commission d'appel d'offres au cours de laquelle les différentes offres ont été présentées et après analyse faite par l'AMO, il a été décidé d'attribuer le marché à la société SME pour un montant Hors Taxe de 67470 €, représentant les 2/3 de la totalité du marché qui se réalise en 2 phases.
- Information concernant le transfert de la compétence «Eau potable et Assainissement» et des retombées concernant la CO, ainsi que la remarque concernant la délégation SIDEN-SIAN ...

TOUR DE TABLE

M. Dujardin :
état du chemin de Grohain

M. Hurlisis :
intervention concernant un article rédigé par l'association des cyclotouristes de Wandignies-Hamage
Demande concernant le retour des annotations faites sur le registre par les particuliers lors de la révision du PLU

M. Pillot :

- Contrat d'entretien des chaudières des bâtiments publics
- Contrat d'entretien de l'outillage « espaces-verts »
- Contrat de destruction des taupes au stade communal
- Commande d'une nouvelle chambre froide
- Installation du compteur gaz de la halle le 16 janvier 2018

M^{me} Brassart :
RAS

M. Kazmierczak :
stationnement prolongé et inexplicé de poids lourds sur un trottoir non stabilisé ni prévu à cet effet, dans la rue du moyen-marais

M. Delassus :
remerciements des aînés qui ont reçu le colis de Noël

- nouveau dossier de demande de subvention pour les associations
- exonération possible de la contribution au Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut

M^{me} Lesur :
RAS

M. Martin :
RAS

M^{me} Manche :
RAS

M^{me} Briquet :
RAS

M. Frison :
RAS

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 19h24

Le Maire

Jean Michel Sieczkarek



Informations



Vœux de M. le Maire



Fête des Mères



INVITATION



Madame,

Nous serions heureux de vous compter parmi nous,

le Samedi 26 Mai 2018 à 15 heures
(ouverture des portes à 14h30)

à la réception organisée dans la Salle des Fêtes, à l'intention des Mamans.

Au cours de cet après-midi, il vous sera proposé un spectacle,
à la suite duquel vous sera offert le traditionnel petit cadeau de la municipalité.

Par souci d'accueil dans notre petite salle des fêtes,
cette réception est exclusivement réservée aux mamans de Wandignies-Hamage
qui peuvent être accompagnées d'une personne,
et qui auront retourné le coupon de réservation en Mairie avant le 11 Mai 2018

SPECTACLE Burlesque

Roby et Caroline

Nous comptons beaucoup sur votre présence et vous adressons nos cordiales salutations.

Jean-Michel Kazmierczak
Adjoint aux fêtes & cérémonies

Important : *Il est signalé aux mamans inscrites qui ne peuvent être présentes le jour de la réception, pour raison médicale ou professionnelle, qu'il leur est possible de venir retirer leur cadeau en Mairie à partir du 28 Mai (présenter un justificatif de l'employeur ou une attestation médicale).*

COUPON-REPONSE

M

Domiciliée

Sera présente à la réception du Samedi 26 Mai 2018.....

et sera accompagnée de

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUES

LE DEPOT DES DEMANDES S'EFFECTUE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Prise d'empreintes au dépôt et retrait à partir de 12 ans

Présence du mineur obligatoire au dépôt ou au retrait

Liste des pièces à fournir en original pour l'établissement
ou le renouvellement d'un passeport ou d'une CNI

Passeport biométrique

Validité : Personne majeure => 10 ans

Personne mineure => 5 ans

- « Timbre fiscal de 86 euros pour les majeurs
42 euros pour les mineurs de plus de 15 ans
17 euros pour les mineurs de moins de 15 ans

Carte Nationale d'Identité Biométrique

Validité : Personne majeure => 15 ans

Personne mineure => 10 ans

- En cas de perte : un timbre
de 25 euros

- **Pré-demande** à remplir sur le télé-service après création d'un compte sur <https://ants.gouv.fr> - rubrique « Réaliser une pré-demande de CNI et/ou passeport » (à imprimer ou à envoyer par mail)
- **En cas de renouvellement**, l'ancien passeport ou carte nationale d'identité
- Une copie ou un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de **3 mois sauf si vous êtes en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans**
- **1 photographie d'identité récente** (moins de 6 mois) 35 mm x 45 mm et agréé (norme ISO/IEC 19794-5-2005)
- **Un justificatif de domicile de moins de 1 an** à votre identité (certificat d'imposition ou de non-imposition, facture EDF, GDF, eau, téléphone fixe, portable)
- **Le livret de famille et la carte d'identité des parents pour les mineurs**
- **Pour les personnes hébergées** : une attestation sur l'honneur, un justificatif de domicile et la carte d'identité de l'hébergeant
- **« EN CAS DE PERTE OU VOL :**
Une déclaration de perte faite en mairie.
Une déclaration de vol faite au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol.
Un document officiel avec photo (permis de conduire, carte vitale ...) etc
- **Les parents séparés ou divorcés** doivent présenter l'original de la décision de justice qui désigne le (ou les) parent (s) qui exerce (nt) l'autorité parentale ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.
- **En cas de garde alternée** : l'original du jugement de divorce et les justificatifs de domicile des 2 parents (les 2 adresses seront indiquées sur le titre)

**ATTENTION : LES PASSEPORTS ET CARTES NON RETIRÉS
DANS UN DÉLAI DE TROIS MOIS SERONT RENVOYÉS
EN SOUS-PRÉFECTURE POUR DESTRUCTION**

Le compteur Linky, tout simplement

Pourquoi remplacer les compteurs ?

Tous les jours, Enedis amène l'électricité dans les foyers grâce aux câbles électriques qui arrivent aux compteurs de chaque habitation. Ce réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude, lumière. Mais les besoins évoluent, et de nouvelles formes de consommation et de production apparaissent. Ainsi, nous pouvons tous devenir producteur

d'électricité, en installant, par exemple, des panneaux solaires sur notre toit. Or, la production d'énergies renouvelables, solaire ou éolienne, dépend de la météo et ne peut donc être contrôlée.

Nous pouvons aussi utiliser un véhicule électrique pour nos déplacements. Un véhicule qu'il faudra recharger régulièrement pour assurer son autonomie. Mais en mode de rechargement rapide (1 à 2h), la puissance nécessaire pour recharger le véhicule équivaut à l'appel de puissance électrique d'un immeuble entier !

Demain, ces comportements nouveaux seront de plus en plus développés. C'est pour répondre à cette évolution attendue qu'Enedis doit moderniser son réseau électrique. Et cela passe par l'installation du compteur communicant sur l'ensemble du territoire.

Le compteur Linky, tout simplement



EN PLUS DE PRÉPARER L'AVENIR DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ, LE COMPTEUR VOUS APORTE DE RÉELS AVANTAGES EN TANT QUE CONSOMMATEUR :

<p>Avec Linky</p> <p>Vous aurez l'électricité en moins de 24h. La coupure de votre compteur sera évitée et sera à minima de 13,20 €. Le prix d'autres prestations sera également en baisse.</p>	<p>Un relevé de consommation simplifié</p> <p>Le relevé du compteur s'effectue à distance et sans rendez-vous.</p>	<p>Une détection des pannes plus rapide</p> <p>Les pannes réseau seront détectées plus vite, les diagnostics seront facilités et les interventions plus rapides.</p>	<p>Une maîtrise de sa consommation facilitée</p> <p>Un conseiller vous dira sa consommation et vous pourrez personnaliser vos usages sur www.enedis.fr</p>
<p>Sans Linky</p> <p>La mise en service électrique s'effectue en 3 jours ouvrés, pour un coût de 27,30€.</p>	<p>La relève du compteur nécessite souvent un RDV (2 fois par an) et se situe donc à distance de votre domicile.</p>	<p>Aujourd'hui, Enedis ne peut pas détecter les pannes réseau, sauf si les clients appellent Enedis pour signaler une panne.</p>	<p>La consommation d'électricité ne peut être connue que tous les 6 mois.</p>

Les compteurs communicants dans le monde

Selon une étude du Cabinet Navigant Research, le nombre de compteurs communicants dans le monde passera à presque 1,1 milliard en 2022. L'Europe, le Canada, les États-Unis, la Chine sont tous dans une démarche de déploiement de compteurs communicants.

Actuellement, plus de 313 millions de compteurs sont déjà installés. En Europe, plusieurs pays ont terminé leur déploiement : Suède, Italie, Finlande. Quant à l'Allemagne, elle a bien décidé de démanteler une 1^{re} tranche de remplacement de 11 millions de ses compteurs par une technologie communicante.



Pour toute question, un numéro vert Linky est à votre disposition

0 800 054 659

Service à votre écoute

Plus d'infos également sur enedis.fr

Le nouveau compteur en quelques mots

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

Tout savoir sur le remplacement et l'installation

Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement du compteur d'électricité.

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité

et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous. Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose, et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.

- 30 minutes en moyenne d'intervention**
Briève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, four, box Internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.
- Aucun travaux d'aménagement nécessaires**
Emploi et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.
- Intervention complètement gratuite** assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.
- Le service vous ?**
L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité. Dans le cadre de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

Le compteur Linky, tout simplement

La question de la santé

Le CPL c'est quoi ?

Le CPL consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'à Enedis. Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Elle est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.



Quelle exposition aux champs électromagnétiques ?

Comme tout appareil ou signal électrique, le compteur et le signal CPL produisent un champ électromagnétique qui se dissipe avec la distance. Selon l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant.

Des mesures ont-elles été effectuées ?

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2013, le compteur communicant respecte l'ensemble des normes en vigueur concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et notamment les seuls fondés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), agence publique reconnue, spécialiste des champs électromagnétiques. La confirmation récurrente. Les mesures qu'elle a réalisées en laboratoire et chez des particuliers montrent que le champ électrique varie entre 0,25 et 0,8 volt par mètre (V/m) à 20 cm, même en communication, soit très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m.

Pour en savoir plus : www.anfr.fr
*Déclaration N° 334321 du 20 mars 2013

La vie privée

Quelles données enregistrent votre compteur ?

Tout comme l'ancien matériel, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

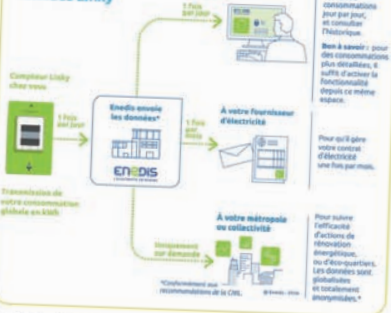
Mes données peuvent-elles être vendues ?

Vos informations personnelles vous appartiennent. Aucune ne peut être transmise à un tiers sans votre accord explicite. Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL.

Mes données sont-elles sécurisées ?

Où. Cryptées, elles sont transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI*. Enedis a mis en place un équipement complet pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion (disques dédiés, zones de sécurité...).

Le chemin des données Linky



*CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - **ANSSI : Agence Nationale des Systèmes d'Information

Le compteur Linky, tout simplement

La pose du compteur est-elle obligatoire ?

A qui appartient le compteur ?

Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

Le changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui, il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



Un projet industriel majeur en France



- 8 000 emplois créés pour réaliser la fabrication et l'assemblage des compteurs. Fabrication des compteurs communicants.
- 5 000 emplois dédiés au remplacement des compteurs. La pose des nouveaux compteurs a été confiée à plus de 80 entreprises partenaires, directement implantées dans les bassins d'emploi locaux. L'ensemble des techniciens de pose a suivi des formations adaptées.
- Au total, ce sont 130 000 emplois non délocalisables qui vont être créés sur 6 années consécutives, en France.
- Le recensement des anciens compteurs sera réalisé en France, en grande partie par des entreprises du secteur protégé, et génèrera une source d'activité importante.

Dénonçons les rumeurs et fausses informations

Enedis va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client

FAUX
L'ancien des compteurs ne modifier en rien les protocoles actuels pour les pertes, notamment des difficultés pour financer sans facturer d'électricité les situations d'urgence. Aujourd'hui, comme hier, Enedis réalise l'acte de couper et d'électricité uniquement sur demande des fournisseurs d'énergie et après avoir enregistré le client concerné.

Le nouveau compteur déclenche des incendies

FAUX
Ce compteur ne présente aucun défaut, possède un niveau de sécurité et de fiabilité très élevés. Le matériel a subi de nombreuses tests destructeurs et dans le laboratoire d'Enedis, il faut s'attendre que le risque d'un incendie puisse exister pour tout matériel de installation électrique et son fonctionnement. Le risque de incendie est lié à la pose et à l'installation de ce compteur et non à la fabrication des composants. Le risque de incendie est lié à la pose et à l'installation de ce compteur et non à la fabrication des composants. Le risque de incendie est lié à la pose et à l'installation de ce compteur et non à la fabrication des composants.

L'installation du compteur modifie mon contrat avec mon fournisseur

FAUX
Les termes de votre contrat et restent inchangés. Le remplacement du compteur n'entraîne ni le changement du fournisseur ni la modification de l'abonnement de la puissance. Les nouveaux paramètres (heures creuses, vous le savez).

Le compteur communicant augmente ma facture

FAUX
Pour l'installation de ce compteur vous n'avez rien à payer. Les frais de votre abonnement sont pris en charge par Enedis. Un compteur Linky compte exactement la même énergie et de la même façon que les anciens compteurs.

La fibre de Nordnet à Wandignies Hamage, ça surprend au début mais on s'y fait très vite !



☎ **3420**
(appel non surtaxé)

.nordnet.
www.nordnet.com

Nordnet - 11 rue de Croix - BP 60985 - 59510 HEM / S.A. au capital de 225 000 € / RCS Lille Métropole B 402 974 489 / Immatriculation RCS sous le n° de SIRET 40297448900013.



ECOUTER et CHANTER avec **COULEUR GOSPEL**

DE L'ACTIVITE...DE LA NOUVEAUTE, CHEZ « **COULEUR GOSPEL** » !

Les fêtes terminées la chorale COULEUR GOSPEL s'est remise ardemment au travail !

• **Notre Cheffe, Morgane Avez, nous a concocté un nouveau programme.**

De nouveaux chants viendront étoffer notre répertoire, sans oublier nos incontournables, repris avec plaisir à chaque prestation.

9 ans déjà depuis la création de la chorale, nous évoluons dans l'interprétation, de nouvelles difficultés, des chants plus élaborés.....du travail pour les choristes...

• **Notre assemblée générale s'est tenue le 7 février à la salle des fêtes.**

La Présidente, Béatrice Dumoulin a accueilli choristes et membres bienfaiteurs presque tous présents malgré les microbes de saison et a présenté les excuses M. le Maire, absent de la commune.

La réunion commença par ses remerciements auprès des choristes pour leur assiduité aux répétitions, leur participation à l'organisation des magnifiques buffets lors de nos manifestations ainsi que des membres bienfaiteurs qui n'hésitent pas à apporter leur soutien.

Elle remercia particulièrement notre Cheffe pour son professionnalisme, elle qui ne manque ni d'idées ni d'énergie.

" Construire quelque chose ensemble est très important "

Béatrice fit ensuite le rapport d'activité de l'année écoulée: les concerts, les stages, notre marché de Noël. Puis les hypothèses de concerts pour 2018, et...cerise sur le gâteau : notre traditionnel piano-crochet clôturant la saison avant les vacances d'été.

Un projet de CD est amorcé ; l'ouverture d'une page sur Facebook remplacera notre site informatique.

Une modification des statuts proposée aux membres fut acceptée par toute l'assemblée.

Le bilan financier fut présenté par la trésorière, Myriam Reille, et adopté à l'unanimité.

Le vote pour le renouvellement du bureau termina la réunion

Ont été élues ou réélues:

- Béatrice Dumoulin, présidente
- Chantal Gobert, vice présidente
- Myriam Reille, trésorière
- Nathalie Coudeville, secrétaire, conseillère informatique.

L'heure fut ensuite aux rencontres et au partage autour du verre de l'amitié !





WANDIGNIES-HAMAGE (Au parc, face à La mairie)

Samedi 31 mars 2018 à 10h30

Gratuit – Sur inscription – Pour Les enfants jusque 11 ans
Accompagnement adulte obligatoire
Mise en commun des «trésors» et partage en fin de jeu

GRANDE CHASSE AUX OEUFS

Organisé par :
L'Association des
Parents d'Elèves de
Wandignies-Hamage



SAMEDI 31 MARS 2018



* De 4 à 16 ans. Accompagnement adulte obligatoire

WANDIGNIES-HAMAGE

Organisé par :



Association des
Parents d'Elèves de
Wandignies Hamage

2 € le carton
5 € les 3

0 PERDANT :

lot de consolation pour tous les participants

SUR PLACE : BOISSONS, BONBONS, GÂTEAUX

L'ACCUEIL DE LOISIRS des Ch'tibouts

École Maternelle "Le Colombier" à Rieulay
Du lundi 23 Avril au vendredi 4 Mai 2018

ENFANTS
2 à 6 ANS



ACTIVITÉS MANUELLES
CHASSE AU TRÉSOR
EXPRESSION CORPORELLE.
ATELIER TERRE ARGILE avec Séverine
INTERVENTION MUSIQUE avec Benoit d'In Ouïe
CRÉATION DE BADGES
ANIMATION A LA MAISON DU TERRIL et bien plus encore ! ...



© azertyimages.com / Feb. 2018

Info & Réservation :

Mardi 3 avril de 16h30 à 19h à la Ludothèque de Rieulay
et Mercredi 4 avril de 14h à 17h lors des "Mercredis récréatifs"
Places limitées / Le règlement vaut réservation / Chèques-Vacances acceptés.
06 95 13 75 68 / alshchtibouts@gmail.com

LES CH'TIBOUTS

www.chtibouts.fr / Facebook : Association-les-ctti-bouts





Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

MARS / AVRIL 2018

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
Les Ch'tibouts : 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cthi-bouts

La Ludothèque Ludothèque fixe à Rieulay + Ludothèque itinérante à Marchiennes & Wandignies-Hamage

JEUX & JOUETS POUR TOUS SUR PLACE OU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement /1 mois).

Accueils libres : vous restez le temps que vous voulez pour partager des petits et grands moments de jeux avec vos enfants, et d'échanges conviviaux entre amis, entre parents ou tout simplement entre nous, autour d'un café...



ATTENTION :
Lieux et dates indiqués sous réserves.
Ludothèque éventuellement fermée du 19 au 31 mars (déménagement et aménagement dans nouveaux locaux).
Planning complet et mis(es) à jour sur www.chtibouts.fr et facebook :
Association-les-cthi-bouts

Lectures en duo

A 2 voix...
pour faire vivre
les histoires
racontées
aux tout-petits ! ...

16 Mars
20 Avril
18 Mai
15 Juin

1 vendredi / mois, à Rieulay, de 10 à 11h.
Gratuit - info & réserv. : 06 95 24 16 97

activités adultes

Atelier échanges entre parents

"Une parent, un et tout pour les autres les jours!"

RDV 2018 : LES MARDIS 2018 - 22h30

10 Avril, 19 Juin, 25 Sept. et 27 Nov.

LES CH'TIBOUTS

accueil de loisirs

École Maternelle "Le Colombier" à Rieulay
Du lundi 23 Avril au vendredi 4 Mai 2018

L'EFFET MER

ACTIVITÉS MANUELLES
CHASSE AU TRÉSOR
EXPRESSION CORPORELLE
ATELIER TERRE ARGILE
INTERVENTION MUSIQUE
CRÉATION DE BADGES
et bien plus encore ! ...

ENFANTS 2 à 6 ANS

Info : 06.95.13.75.68
alshchtibouts@gmail.com

les Ateliers de la Ludo

Judi 08 mars / lundi 23 avril
ACTIVITÉS MANUELLES, CUISINE...
pour les enfants de + de 6 ans, de 14h à 17h.
6€ / adhérent - 8€ / non-adhérent.
Info & réservation : 06 95 24 16 97

JEUX DE STRATÉGIE ADO / ADULTES

POUR DES SOIRÉES INOUBLIABLES EN FAMILLE OU ENTRES AMIS

location à partir de seulement 2€ / mois



Les ateliers parents enfants

POUR TOUS LES ENFANTS

→ DE 0 À 6 ANS

Partagez des moments privilégiés avec vos enfants autour d'une activité toujours encadrée par un intervenant professionnel.

De 10 à 12h / à Rieulay et en Itinérant sur Marchiennes & Wandignies-Hamage.

- Sur réservation au 06 52 03 72 68
- 2,50€ / enfant adhérent
- 7€ / enfant non-adhérent.

ATTENTION :
Lieux indiqués sous réserves.
Planning complet et mis(es) à jour sur : www.chtibouts.fr et facebook :
Association-les-cthi-bouts

MARS :

- **Merc. 14 Yoga** 3/6 ans à Rieulay, animé par Milène RACHEZ (8 enfants).
- **Sam. 17 Initiation Cirque** à March. Animé par la Cie "Badinage".
- **Merc. 28 Bac à Sons** à Wandignies-H. Animé par Béatrice PANITSKAS.
- **Sam. 31 Art Plastique** à Rieulay. Animé par Maureen (sous réserve).

AVRIL :

- **Merc. 11 Lecture à Voix haute** à W.H. Animé par Rafaëla de "Lis avec moi".
- **Sam. 14 Eveil Musical & Percussions Africaines** à Marchiennes. Animé par Benoit d' "Inouïe".
- **Merc. 18 Art Plastique** à Rieulay. Animé par Maureen.

→ DE 6 À 12 ANS :

- **Merc. 25 Avril Argile** à Rieulay. 14h-16h / Goûter offert.

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-cthi-bouts

Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés. Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Ostrevent, Conseil Général, Conseil Régional, DDCS, REAAP.

PORTES OUVERTES

ECOLE DE WANDIGNIES-HAMAGE

**Vendredi 6 AVRIL 2018
De 16h30 à 19h30**

- Visite des locaux
- Exposition des travaux d'élèves
- Rencontre avec l'équipe pédagogique
- Présentation de l'association Who's (USEP) et de l'association de parents d'élèves (APE)

AVIS AUX PARENTS

POUR DES RAISONS D'ORGANISATION,
LES TICKETS
POUR LES REPAS DE CANTINE
DEVRONT ETRE REMIS A L'ECOLE
ET
NON PLUS EN MAIRIE.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.



RENTREE DES CLASSES 2018/2019
Ecole de Wandignies-Hamage

Les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 auront lieu :

Chaque lundi sur rendez-vous dès maintenant

Les enfants nés avant le 31 Août 2016 pourront être inscrits mais ne seront admis qu'en fonction des places disponibles.

Pour toute inscription, vous voudrez bien vous munir des photocopies suivantes :

- Autorisation d'inscription délivrée par Monsieur le Maire
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Carnet de vaccinations,
- Ordonnance des Affaires Familiales en cas de séparation ou de divorce.



Les familles ayant faites une démarche d'inscription l'année dernière pour les TPS doivent reconduire leur demande.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter l'école au 03.27.90.44.17, de préférence le lundi en journée ou aux heures de récréation, vers 10h30.

Claire LEROY, directrice.



ENQUETE

Club Nature Sciences et Nous

Madame, Monsieur,



Nous sommes les enfants du club nature de Wandignies-Hamage et nous participons à un **recensement des hirondelles** dans notre village.

Nous savons qu'il existe trois espèces d'hirondelles dans notre région et nous recherchons **des nids** parfois cachés chez vous.

Nous avons besoin de vous!



Vous pouvez nous aider en:

_répondant à ce questionnaire et en le déposant en mairie

_nous écrivant à l'adresse suivante: nsn.association@gmail.com

_nous accueillant: nous pourrions ainsi mieux les compter et les observer!

(Notre sortie de recensement s'effectuera **Le mercredi 13 juin entre 15h et 17h**)

Un grand merci pour votre aide!

Achille, Alexandre, Célestine, Clément, Emie, Isaac, Lily, Lisa, Louise, Marius, Maxence, Nino, Octave et Téo

Adresse	Numéro de téléphone	Nom de famille	Nombre de nids	Acceptez-vous que l'on passe chez vous? Sans obligation! 13 juin entre 15h et 17h



VOUS SOUHAITEZ PAYER LE JUSTE PRIX POUR VOTRE MUTUELLE ?

La municipalité et les représentants de la mutuelle JUST vous invitent à la réunion publique d'information qui se déroulera :

**le jeudi 22 mars à 18 heures
à la salle des fêtes de Wandignies Hamage**

Il sera question de politique de santé régionale et d'accès aux soins pour TOUS via une « mutuelle communale » portée par JUST.

Bien sûr, il s'agira de remboursement de soins à moindre coût mais aussi de prévention en facilitant l'accès à toutes les pratiques physiques et en soutenant toutes les structures les développant.



Ne vous déplacez plus
J'arrive !



EURL

MOTOCULTURE & SERVICES

Dépannage à domicile
Entretien et réparation
du matériel Espaces Verts
Petits travaux de bricolage
et d'entretien d'espaces verts

DEVIS GRATUIT

06 50 90 71 58

eurlmotocultureetservices@gmail.com

RCS Douai 824 419 980



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !

DON DE SANG

FENAIN

Jeudi 8 mars 2018
de 10h à 12h30 et 14h à 18h

ERRE

Jeudi 12 avril 2018
de 10h à 12h30 et 14h à 18h

Être âgé de 18 à 70 ans - peser au moins 50 Kg
ne pas venir à jeun - se munir d'une pièce d'identité



dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900



L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public **un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat**. Cette information, préventive avant tout, permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, **le renseignement téléphonique et la réception du public** en divers lieux. Chaque consultant doit, quelque soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers **une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent**, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure **4 permanences par mois, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain**.

Le calendrier des permanences, pour l'année 2018, est le suivant :

MARCHIENNES Mairie Annexe (ancien Greffe) 03 27 94 45 00	SOMAIN Bourse du Travail, place Jean Jaurès 03 27 86 93 06	ANICHE Maison des Services Publics (face à la Mairie) 03 27 99 91 11	PECQUENCOURT Mairie (place du Général de Gaulle) 03 27 94 49 80
De 14h à 16h, le lundi :	De 14h à 17h, le lundi :	De 14h à 16h30, le mardi :	De 14h à 17h, le jeudi :
8 janvier	15 janvier	/	18 janvier
5 février	12 février	9 février	15 février
5 mars	12 mars	6 mars	15 mars
9 avril	16 avril	11 avril	19 avril
7 mai	14 mai	7 mai	17 mai
4 juin	11 juin	8 juin	21 juin
3 septembre	10 septembre	7 septembre	20 septembre
1 ^{er} octobre	8 octobre	5 octobre	18 octobre
5 novembre	12 novembre	2 novembre	15 novembre
3 décembre	10 décembre	7 décembre	20 décembre

**Prenez rendez-vous au :
au 03 59 61 62 59**

HORAIRES D'HIVER POUR L'OUVERTURE DU PARC

Du 1^{er} Octobre au 30 Avril :
les mercredis, week-ends et petites vacances
de 9h à 16h.

HORAIRES MAIRIE :

LUNDI, MARDI, JEUDI :
8h - 12h / 14h - 18h
MERCREDI : 8h - 12h
VENDREDI :
8h - 12h / 14h - 17h

HORAIRES DE LA BOULANGERIE :

LUNDI :
11h30 - 19h
**MARDI, MERCREDI,
VENDREDI, SAMEDI :**
7h30 - 13h / 15h30 - 19h
DIMANCHE :
7h30 - 13h
JEUDI : FERMETURE

DATES DU R.I.P.E.S.E POUR LE PREMIER SEMESTRE 2018

Les ateliers d'éveil, animés par le RIPESE
auront lieu les :
Le 19 janvier, les 2 et 16 février, le 16 mars,
les 6 et 20 avril, les 1^{er} et 19 juin
à la salle des fêtes rue Robert Planchon
de 9h30 à 11h30

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE

• **BECART Brayan**
Né le 14 janvier 2018 à Valenciennes
Fils de Charles BECART et Mélanie VERDIERE.

• **DE WEVER Awen**
Née le 27 janvier 2018 à Valenciennes
Fille de François-Xavier DE WEVER et Marie LAURE.

DECES

• **RENNUIT Bernard**
décédé le 14 février 2018
à Wandignies-Hamage à 75 ans.
• **LESUR veuve MARTIN Yvonne**
décédée le 16 février 2018 à Denain à 93 ans.
• **DUBOIS Pierre**
décédé le 20 février 2018 à Lallaing à 59 ans.
• **GORSKI Thierry**
décédé le 23 février 2018
à Wandignies-Hamage à 54 ans.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale
a lieu le 2^{ème} jeudi de chaque mois
de 9h à 11h en mairie

LES GRAINES SONT DISPONIBLES

M^{me} FRISON Anna,
déléguée de la Société d'Horticulture
et des Jardins Familiaux du Douaisis,
vous informe que les graines sont disponibles :
Collection potagère : 24 sachets pour 12€ ;
Collection florale : 10 sachets pour 4,30€ ;
Collection haricots : 4 sachets pour 5,70€.
Renseignements :
55, rue d'Angleterre à Marchiennes
03 27 90 40 52.

Petites annonces

A VENDRE

- Poussette neuve 20€
- Bureau Smoby 15€
- Lit barreaux + matelas 20€
 - Siège auto 20€
 - Toboggan 20€
 - Vélo 15€
- Cheval à bascule 25€
 - Trotteur neuf 15€
 - Petit landau poupée 5€
- Trottinette 10€
- Camion porteur 15€

M^{me} WILLEM : 06.33.53.52.35

A VENDRE

Attelage complet
avec faisceaux marque Renault
pour KADJAR
(neuf servi une fois)
289€

Bac de douche blanc 90cm
(hauteur 11 cm
neuf grès céramique
quart de cercle)
69€

M. LECUTIEZ : 06.09.89.10.18

Elles doivent être déposées avant la fin de la 3^{ème} semaine du mois pour une parution le mois suivant. Après 3 parutions et sauf avis contraire, elles seront systématiquement retirées.

1^{ère} parution : **Post-it vert** - 2^{ème} parution : **Post-it jaune** - 3^{ème} parution : **Post-it rouge**

Annonces

**Bonjour, je vous propose
d'effectuer votre repassage
au tarif de 15 euros le panier.**

Travail soigné et rapide.

**Vous avez la possibilité de déposer
votre linge à mon domicile,
ou je peux venir le chercher
et vous le ramener pour un
supplément de 3 euros.**

**N'hésitez pas à me contacter
pour tout renseignement.**

**M^{me} Foucart Christine
(06.74.72.98.29)**

Assistante maternelle

originaire

**de Wandignies-Hamage,
habitant Erre,**

**propose ses services
pour accueillir votre enfant.
Libre à partir de septembre.
Accès proche autoroute.
N'hésitez pas à me contacter.**



**M^{me} Van-Den-Broucke
Delphine
(06.24.32.80.40)**

REMERCIEMENTS

*La famille touchée des marques de sympathies lors des obsèques de
Madame Yvonne Martin-Lesur
vous adresse leurs très sincères remerciements*



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h

Vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 17 h

Mercredi de 8 h à 12 h (fermée l'après-midi)

Tél. : 03 27 90 44 08 • Fax : 03 27 91 34 22

mairie.wandignies@wanadoo.fr

Accueil : M. VANDERSTRAETEN Rémi - M. POTELLE Pierre



Votre avis nous intéresse.
Une question, une idée, une critique...



Quelques lignes pour vous exprimer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de bien vouloir nous indiquer :

votre nom : *votre prénom :*

votre adresse :

votre téléphone : *votre e-mail :*